

Eléments de suite au Blâme du 01/07/16

Jacques FAGOT- RARECOURT - Réunion du Conseil du 05/09/2016

La visite en sous-préfecture début juillet d'Annie, Guy et Gilles laisse aujourd'hui un dossier ouvert, au nom de RARECOURT, sur le bureau du préfet de la Meuse. Une situation quelque peu préoccupante face à laquelle je suis tenu de donner suite et où il convient je pense de trouver rapidement une solution. Je n'ai pas pour habitude de vous imposer de longs exposés. Ce soir néanmoins, j'y fais exception et vous demande de bien vouloir prêter attention à ce communiqué qui entrera comme « suite au blâme » dans les archives de notre commune et complètera si besoin le dossier transmis en préfecture ainsi qu'au président de la CODECOM Centre-Argonne.

Le vote d'un blâme contre un maire est très rare dans les faits. Les services de la sous-préfecture de Verdun semblent, historiquement, n'en dénombrer qu'un seul sur l'ensemble des communes de l'arrondissement !

Le blâme du 01/07/16, non rattaché à un élément de l'ordre du jour, pouvait légalement, contrairement à ce que vous avez pu laisser entendre, faire l'objet d'un refus de mise au vote par le Maire. L'acceptation de ce vote rend désormais ce blâme bien légal mais sans conséquence sur le fonctionnement de notre municipalité. Il n'en demeure pas moins très grave. La légalité, je le rappelle ici surtout à toi Gilles, n'apporte pas nécessairement une légitimité à toute action. Ce blâme n'honore pas le Conseil qui le formule. Il ne grandit en aucun cas le village concerné et ne relance en rien la dynamique municipale.

Frédéric, l'objectif de notre Conseil Municipal ne peut se limiter à provoquer la démission du Maire par quelque moyen que ce soit. L'accusation de « harcèlement sur Laura » proférée par Julien le 22 avril ici même en réunion à huis clos marque le début d'une spirale infernale qui vous a amené jusqu'au vote d'un blâme dont les éléments peu fondés relèvent, pour l'essentiel, du simple procès d'intention.

Je comprends l'inquiétude de beaucoup d'entre vous. Certains pensent logiquement que si le Maire est susceptible d'avoir harcelé un conseiller, l'ensemble de son action est donc potentiellement suspecte, « intellectuellement malhonnête » comme le proclame Gilles et donc... condamnable !

Oui, l'accusation abusive de harcèlement est aujourd'hui une arme redoutable. Autrefois ne disait-on pas : « *quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage* ».

Gravement blessé par cette accusation mais à la fois serein au regard des faits ou motifs qui avaient pu conduire à une telle interprétation, j'ai jugé bon de laisser le temps au temps, faisant confiance notamment à Annie, mon premier adjoint, m'invitant à minimiser la portée des mots.

Force est de constater aujourd'hui que cette accusation de « harcèlement » a lourdement détérioré le fonctionnement de notre équipe en me laissant souvent gérer seul notre commune depuis plusieurs mois et en laissant naître les rumeurs les plus nauséabondes au-delà même du périmètre de notre canton. Malgré mes sollicitations, Annie tu n'as pu ou su faire valoir l'inconsistance de nos divisions. Je le regrette. Nous partageons tous je pense une même vision de l'intérêt du village. Peu de choses auraient suffi pour relancer dès avril une démarche constructive et partagée.

Plus qu'une simple assemblée délibérante, le conseil municipal d'une petite commune comme la nôtre se doit de contribuer activement au « bien vivre » au village en cherchant notamment davantage à rassembler qu'à diviser ; en cherchant par ailleurs à instaurer le dialogue quand des différents semblent apparaître. Je déplore donc l'absentéisme revendiqué d'une majorité d'entre vous à de nombreuses réunions. Cette forme de chantage à la grève n'est, à mon sens, pas digne d'un élu.

L'idée de ma démission m'a logiquement traversé l'esprit. Si cette situation pèse sur chacun, vous conviendrez qu'elle soit encore un peu plus dure à vivre pour moi ; l'investissement communal de longue date de mes parents se trouvant considérablement entaché par cette querelle infondée ; mon engagement avec Karine à valoriser notre village dans le cadre de nos diverses autres activités se trouvant aussi fortement désavoué.

A l'écoute de nombreux habitants et des salariés communaux, après avoir pris conseil auprès des services de la préfecture et des élus environnants, avec enfin et surtout une longue concertation avec ma famille et Didier Louis, mon prédécesseur, il apparaît que mon départ dans ces conditions n'est pas une bonne solution. Je me dois donc de renoncer à la proposition faite début mai aux quelques conseillers ici présents. Je rappelle en effet avoir émis l'idée d'un changement de siège au sein du Conseil début 2017 à l'issue de l'élection du bureau de la nouvelle CODECOM fusionnée.

Je comprends et regrette la décision de nos 2 adjoints qui ont quant à eux décidé de demander leur démission. Je les remercie pour leur précieux soutien durant ces 2 années pendant lesquels je reconnais avoir été confronté à une incontournable phase d'apprentissage tant les missions d'un Maire sont complexes et variées. Merci Guy pour ton implication jusque ce matin encore. Parfois, je le rappelle, en léger désaccord avec certaines de tes initiatives, j'en assume pleinement la responsabilité. La gestion quotidienne d'une commune comme la nôtre est lourde. Elle gagne à être partagée. Merci donc encore à toi Guy pour ton implication depuis plus de 8 ans. J'espère que sous une autre forme, tu pourras continuer à apporter ton aide au village. Merci aussi à Annie pour ta contribution jusque juin dernier à toutes mes démarches : suivi de dossiers, convocations, compte rendu... Parce que bon nombre de reproches à mon égard te concernent indirectement, il te revenait la responsabilité de jouer le rôle de conciliateur. Je regrette une fois encore que tu n'y sois pas arrivée.

Aujourd'hui, après un peu plus de 2 années de mandat, je mesure la difficulté à accompagner une équipe et reconnais ne pas avoir toujours réussi à susciter l'envie d'avancer ensemble. Je tire néanmoins un bilan honorable de notre travail avec diverses réalisations concrètes et quelques dossiers ouverts offrant de belles perspectives. Notre village possède de nombreux atouts (patrimoniaux, historiques, naturels, financiers...) que beaucoup nous envient. Cette situation nous engage de fait à mener une politique communale exemplaire. Je regrette donc et condamne la situation actuelle de blocage décrétée par une majorité d'entre vous : mise en veille imposée de notre site Internet Rarecourt.info, absence de proposition des commissions, fermeture des commissions aux habitants, suspension du dossier « aménagement des usoirs », mise en sommeil du projet « bien vivre à Rarécourt », refus d'une demande de convention pour l'amélioration de la réception Internet, ...

Ce soir, autour de cette table, j'en appelle une nouvelle fois à la responsabilité de tous. 2 possibilités s'offrent à nous : Cautionner une forme d'enlisement de l'action communale en laissant le Maire assurer seul les fonctions pour lesquelles il est élu ou, relancer sans attendre une démarche collective et constructive afin de répondre aux diverses attentes des habitants et permettant à notre village d'affronter l'avenir avec sérénité.

Le renouvellement des adjoints est une formidable opportunité sur laquelle je pense nous devons miser. L'élection de 1 à 3 adjoint(s) solide(s), en réelle capacité d'appuyer l'action du Maire est aujourd'hui nécessaire pour poursuivre honorablement notre mandat. Je demande seulement aux candidats de garantir une « communication franche » à mon égard (quand on n'est pas d'accord on le dit en face) et, bien naturellement, une volonté de « mouiller un peu le maillot » !

Je rappelle que les délégations de fonctions accordées à Annie et Guy seront bien entendu reconduites. Le ou les adjoint(s) auront donc, à mes côtés et sous ma responsabilité, à s'impliquer d'une part, dans la gestion de l'eau potable et l'entretien des espaces communaux et, d'autre part, dans la gestion des bâtiments et logements communaux. Claude, si tu es d'accord, je compte bien entendu aussi sur toi pour garder la délégation que tu encadres avec sérieux : la gestion des affouages.

Avec toutes les précautions nécessaires au regard des évènements passés, je vous assure pour ma part que je veillerai à bâtir une entente constructive avec le ou les nouveaux élus en me portant par ailleurs garant d'une transparence sans faille avec l'ensemble des conseillers. A ce titre, vous l'avez d'ailleurs constaté, je n'ai pas hésité à entrer dans une forme de désobéissance positive en vous adressant à nouveau depuis juillet (après 3 mois d'arrêt imposé) le « semainier » qui vous invite en permanence à pouvoir participer aux divers points de notre action communale. Ce semainier traduit le souci de communication que j'ai toujours eu. Il constitue une trace de l'action communale et de ces appels permanents depuis plus de 2 ans à la démarche participative. L'ensemble de ces documents est à la disposition des habitants qui souhaitent apprécier concrètement l'esprit dans lequel je travaille et ne pas se limiter à entendre quelques rumeurs sans fondement.

Dans l'hypothèse du possible enlèvement de la situation, je vous informe que j'ai fait transmettre en juillet un renseignement judiciaire au procureur de la République et que divers contacts ont été pris si je devais me résoudre prochainement à déposer plainte pour les accusations de « harcèlement » qui ont amené à l'impasse actuelle. J'invite d'ailleurs Julien, Frédéric et Laura à lever rapidement cette accusation. Je vous informe également que j'ai établi un petit document de réponse aux diverses accusations portées sur le blâme du 01/07/2016. Ce document est à votre disposition et à celle de tous les habitants.

En conclusion, ce soir, autour de cette table, je vous invite une nouvelle fois à relancer rapidement et ensemble l'action communale. Le coup de gueule sur un malentendu est acceptable. L'enfermement dans une posture l'est beaucoup moins. Merci au nouvel ou nouveaux adjoint(s) d'apporter l'esprit positif aujourd'hui nécessaire pour poursuivre notre mandat. Laissons aux électeurs, en temps voulu, donc en 2020, le soin d'apprécier notre bilan.

Merci pour votre attention.